Saint-Claude & Etival-Les-Ronchaux

du 7 mars au 27 avril 2019

quelle forêt pour demain ?

Promeneurs, bûcherons, gestionnaires forestiers, propriétaires, artisans du bois, élus, agriculteurs ou citoyens sensibles à la forêt, La fraternelle, Humeur Bio et ses partenaires, vous proposent plusieurs temps à partager.

LA FRAT' MAISON DU PEUPLE SAINT-CLAUDE

Association La fraternelle / Maison du Peuple
12 rue de la Poyat à Saint-Claude - infos au 03 84 45 42 26

humeur bio

RÉSEAU POUR DES ALTERNATIVES FORESTIÈRES

jeudi 7 mars à 20h

au cinéma de la Maison du Peuple

Le film sera présenté par Carole Delorme (technicienne forestière) membre d'Humeur Bio, et suivi d'un débat animé par Thomas Abel (technicien forestier), membre de SOS Forêt Franche-Comté.

LE TEMPS DES FORÊTS

tarif 5,50 €

Un film de **François Xavier Drouet** / 1h43 / France / 2018

Mécanisation lourde, monocultures, engrais et pesticides, la gestion forestière suit à vitesse accélérée le modèle agricole intensif. Du Limousin aux Landes, du Morvan aux Vosges, *Le Temps des Forêts* propose un voyage au cœur de la sylviculture industrielle et de ses alternatives. Forêt vivante ou désert boisé, les choix d'aujourd'hui dessineront le paysage de demain. Récompensé le 11 août 2018 du Grand Prix à la Semaine de la critique du Festival de Locarno, *Le Temps des forêts* est un film engagé qui laisse la parole à ceux qui assument la gestion forestière actuelle.

Autres occasions de découvrir ce film :

samedi 9 mars
à 17h30
+
dimanche 10 mars
à 17h30
au cinéma de la MdP

jeudi 25 avril à 19h

au café de la Maison du Peuple

entrée libre

Discussion proposée par Humeur Bio avec Régis Lindeperg, représentant du Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF), Co-président de Adret Morvan, Co-animateur du collectif SOS Forêt France et Lolo, membre de la coopérative agricole et artisanale Longo Maï en Ardèche et membre du RAF.

QUELLE FORÊT POUR DEMAIN ?

Alors que la forêt devient un capital comme un autre, soumis à l'impératif de profit, les membres du Réseau pour les Alternatives Forestières - créé en 2008 par des personnes d'horizons divers - inscrivent leurs actions dans le temps long et naturel de la forêt. Ils pensent équité et coopération tandis que le marché mondial du bois perturbe les filières locales, que les plantations de champs d'arbres se multiplient sous couvert de projets écologiques ou de changement climatique.

Pour en savoir plus :

« Agir ensemble en forêt - guide pratique, juridique et humain »

254 pages - Editions Charles Léopold Meyer

Librairie Zadig - 24 €

alternativesforestieres.org

vendredi 26 avril à 20h30

à la Salle des Fêtes des Ronchaux

entrée libre & don au RAF

Conférence organisée par Humeur bio et le collectif citoyen des 4 villages (Etival/Les Ronchaux/Les Crozets/Chatel de Joux) avec Régis Lindeperg, représentant du Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF), Co-président de Adret Morvan, Co-animateur du collectif SOS Forêt France et Lolo, membre de la coopérative agricole et artisanale Longo Maï en Ardèche et membre du RAF.

AGIR ENSEMBLE EN FORÊT

Pour les membres du RAF, la forêt et ses composantes ne sont pas des marchandises. L'idée de pouvoir dominer la nature est un leurre et l'homme n'a d'autre choix que de composer avec elle. Régis Lindeperg nous présentera le RAF et ses actions, qui apportent des alternatives vivables là où la filière tend à la simplification extrême de la gestion forestière. LoLo, représentant pour la forêt du groupe Longo Maï Treynas nous fera part - à l'aide d'un film commenté - de l'approche que cette coopérative a de la forêt, ainsi que de leur pratique dans la gestion, l'exploitation forestière, et le travail du bois.

samedi 27 avril de 14h à 16h

à Saint-Maurice Crillat

Carole Delorme et Thomas Abel (techniciens forestiers) accompagneront une sortie sur le terrain à Saint Maurice Crillat, avec la visite de deux parcelles boisées.

Visite sur inscription durant les soirées des 25 et 26 avril. Rendez-vous à 14h devant la mairie de Saint Maurice Crillat.

ipns 19 / Conception La fraternelle - illustration couverture : Oriane Lassus - ne pas jeter sur la voie publique